

<https://enseignants.se-unsas.org/Comite-de-suivi-de-la-voie-pro-malgre-de-reelles-avancees-nous-attendons>



Comité de suivi de la voie pro : malgré de réelles avancées, nous attendons beaucoup plus !

- Je suis... - Prof de lycée pro -
Date de mise en ligne : jeudi 18 juin 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le comité de suivi de la voie professionnelle s'est enfin réuni après plusieurs mois d'interruption pour cause de crise sanitaire. Malgré le contexte, la Transformation de la voie professionnelle continue son déploiement. Il était urgent de donner une perspective aux personnels et aux familles dans le cadre d'une préparation de rentrée inédite. Que peut-on en retenir ?

Un discours qui se veut rassurant

En introduction, le ministre a salué l'engagement et le professionnalisme des personnels. Les PLP ont été mis à contribution pendant cette période particulière. Malgré des conditions très difficiles, ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour que les élèves, en particulier les plus fragiles, gardent un lien avec l'école. C'est ainsi que Jean-Michel Blanquer a reconnu « l'esprit de la voie professionnelle » et son attachement à ses élèves.

Par ailleurs, la crise économique continue à faire des dégâts et les jeunes, notamment les apprentis, sont en première ligne.

L'augmentation de places de BTS ou une formation adaptée pour la prise en charge des élèves sont les premières pistes. Cela ne suffira certainement pas à accueillir autant de jeunes en rupture de contrat d'apprentissage dans nos lycées professionnels.

L'enjeu est de taille : il s'agit de ne laisser « personne sur le carreau ». C'est la vocation et l'honneur du service public d'éducation mais les moyens devront impérativement suivre !

Enfin, le ministre a déroulé la suite de la réforme de la voie professionnelle. Si la question de l'apprentissage public ne fait plus guère de débat sur le principe, ses modalités et son niveau de développement continuent à interroger.

Le SE-Unsa attend des actes et des décisions claires qui vont dans le sens d'un développement harmonieux des voies de formation et certainement pas au détriment des LP publics.

Des avancées actées

D'abord, le SE-Unsa a obtenu la mise en place d'une banque d'idées pour le chef d'oeuvre. Cette plateforme sera interactive et permettra aux enseignants d'échanger, de se rassurer et de construire des projets.

L'accompagnement des inspecteurs est capital. Le comité de suivi a d'ailleurs rappelé leur rôle dans l'information, la formation et dans l'accompagnement des collègues.

Si les projets sont menés tant bien que mal sur le terrain, c'est essentiellement dû au volontarisme des enseignants qui font au mieux avec les moyens dont ils disposent. Les équipes de direction impulsent, pilotent et encadrent ces projets mais les difficultés sur le terrain sont nombreuses. Même les meilleures volontés se trouvent bridées par des problèmes d'emploi du temps, de matériel, d'organisation et surtout de temps.

La grande souplesse contenue dans cette réforme doit bénéficier aux personnels et ne pas les mettre en difficulté. Il faut faire confiance aux équipes et laisser une certaine liberté dans le cadre du projet d'établissement.

Par ailleurs, l'annonce d'un assouplissement de la co-intervention en Terminale Bac Pro desserre sérieusement l'étau et va dans ce sens.

Les établissements auront la possibilité de :

- maintenir la co-intervention en terminale bac pro,

Comité de suivi de la voie pro : malgré de réelles avancées, nous attendons beaucoup plus !

- renforcer les modules de poursuite d'études,
- utiliser ces heures pour des cours de philosophie et de culture générale.

Dans un contexte où l'augmentation du niveau de qualification est devenue indispensable dans la recherche d'emploi, le renforcement de la culture générale pour les élèves de la voie professionnelle est une des clés de la réussite pour la poursuite en BTS.

De plus, une possibilité d'accès à la philosophie sous quelque forme que ce soit rétablit une forme d'égalité de traitement entre élèves de la voie pro et ceux de la voie générale et technologique.

Nous regrettons qu'un tel allègement n'ait pas été prononcé pour les classes de CAP qui concentrent un volume trop important d'heures projet depuis la mise en oeuvre de la réforme.

Un CAP sur mesure ?

La référence reste le CAP en 2 ans. Mais en fonction de tests de positionnement, l'établissement pourra proposer la possibilité pour un élève de réduire sa formation à un an ou de l'allonger à 3 ans.

Il ne s'agit pas de redoubler la deuxième année de CAP mais bien de définir un parcours adapté à certains jeunes du fait de difficultés particulièrement importantes.

Pour le SE-Unsa, cette stratégie est pertinente mais ne peut se faire que dans un cadre précis. Les équipes pédagogiques doivent être associées au projet piloté par la direction de l'établissement.

Des moyens dédiés doivent accompagner ce parcours en terme de capacités d'accueil et de temps de formation pour les personnels.

La différenciation inhérente à ce dispositif demandera une grande adaptation des enseignants et le déroulement ne peut se concevoir qu'au sein d'un effectif très réduit.

La liaison avec le collège est décisive pour assurer une cohérence et appréhender l'élève dans toute sa complexité.

Enfin, le plan d'évaluation du dispositif devra être effectif pour corriger le tir et agir de manière efficace, réactive et bénéfique pour ces élèves à besoins éducatifs particuliers.

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, le dialogue social mené au sein du comité de suivi de la voie pro est de grande qualité et les échanges sont souvent fructueux. Il faut désormais passer à la vitesse supérieure et aboutir à des réalisations concrètes qui assurent les conditions d'apprentissage des jeunes, garantissent les conditions de travail de nos collègues et qui renforcent l'attractivité de la voie professionnelle.

Cette réforme portait des éléments intéressants mais la mise en oeuvre est compliquée et force est de constater que les moyens ne sont toujours pas à la hauteur des ambitions.

Le SE-Unsa prône la recherche d'un véritable équilibre entre :

- le disciplinaire et l'interdisciplinaire ;
- l'accompagnement des élèves et la sécurisation des personnels, notamment à travers leurs conditions de travail.

Comité de suivi de la voie pro : malgré de réelles avancées, nous attendons beaucoup plus !

Au-delà des mots, les PLP doivent être valorisés pour leurs efforts importants. Leur investissement doit se traduire par des mesures concrètes comme l'instauration d'un véritable temps dédié à la concertation et une clarification des grilles horaires en particulier pour le chef d'oeuvre en bac professionnel.

De plus, le SE-Unsa revendique une pondération pour les classes à examens. Cette légitime reconnaissance du travail des enseignants permettrait également de rétablir l'équité avec les professeurs certifiés qui bénéficient de cette pondération.

La carte des formations sera un des points centraux du comité de suivi à venir et la conférence des diplômes pourrait apporter des avancées significatives.

Le SE-Unsa continuera de se montrer force de proposition et sera particulièrement exigeant quant à la déclinaison effective sur le terrain des mesures annoncées. L'opérationnalité est aussi importante que la conception des dispositifs.

Les personnels doivent être associés à l'amélioration de cette réforme qui ne peut se faire contre eux !